

RAPPORT N° 327 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 19 MARS 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 12 au 19 mars 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de dimanche 13 mars 2022, une femme connue sous le nom d'Agnès Nahishakiye surnommée Shakiye a été assassinée par son mari, Jean de Dieu Niyonsaba, sur la colline de Buramata, en zone et commune de Gihanga de la province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Jean de Dieu Niyonsaba, âgé de 26 ans et militant de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie), a égorgé son épouse au domicile conjugal alors qu'ils revenaient tard dans la nuit d'un bistro de la localité et s'est rendu lui-même le lendemain matin au commissariat provincial de la police à Bubanza pour échapper à la vindicte populaire.

Les mêmes sources ont précisé que Jean de Dieu Niyonsaba a été jugé dans un procès de flagrance par le tribunal de grande instance de Bubanza et condamné à une peine de servitude pénale de 20 ans pour le meurtre de son épouse et à verser un montant de dix millions de francs burundais (10 000 000 Fbu) à la belle-famille au titre de dommages et intérêts.

- Dans la journée de mardi 15 mars 2022, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom d'Albert Niyomucamanza a été découvert dans la morgue de l'hôpital Prince régent Charles sis en zone de Buyenzi de la commune de Mukaza, dans la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Albert Niyomucamanza, un ancien militaire des forces armées burundaises (FAB) et reconverti au parti CNDD-FDD, aurait été tué dans un endroit tenu secret avant que son corps ne soit acheminé dans des circonstances encore obscures à la morgue. Il avait disparu depuis dimanche dernier le 13 mars courant après avoir quitté son domicile situé dans la zone de Buterere, en commune urbaine de Ntakangwa de la capitale économique Bujumbura, pour participer à une réunion qui devait se tenir en zone de Kamenge. Depuis ce jour, les membres de sa famille l'avaient recherché dans tous les cachots de la ville de Bujumbura sans succès.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour déterminer les circonstances et identifier les auteurs du meurtre afin de les traduire devant la justice. Elle regrette que des corps de personnes préalablement disparues se retrouvent dans une morgue d'un établissement sanitaire public et rappelle que ce corps constitue le deuxième découvert dans la morgue de cet hôpital public en l'espace de deux semaines seulement.

- Au petit matin de vendredi 18 mars 2022, le corps sans vie de Jean Marie Mpawenimana, âgé d'une cinquantaine d'années, a été découvert par des cultivateurs, allongé sur un sentier sur la colline de Munyika II de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi). Les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Selon des témoins de la découverte macabre, l'administration locale a été vite alertée et la police est venue pour transporter la dépouille mortelle de la victime originaire de la même colline de Munyika II à la morgue de l'hôpital de Cibitoke.

- Dans la journée de vendredi 18 mars 2022, le corps sans vie de Claude Nsengiyumva, âgé de 40 ans et travaillant dans un site d'extraction de l'or, a été retrouvé gisant dans une bananeraie sur la colline de Gisaba, zone de Buhindo, commune de Murwi, en province de Cibitoke.

Selon des témoins de la découverte lugubre, le corps de la victime qui avait été aperçue pour la dernière fois dans un bistro de la localité, présentait plusieurs blessures au niveau du cou, ce qui laisse penser qu'elle aurait été tuée par strangulation.

SOS-Torture Burundi demande des enquêtes impartiales afin de découvrir les auteurs de ces crimes et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de vendredi 18 mars 2022, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Matthieu Ntibasarira a été retrouvé sur la colline de Nyaruvunji de la commune de Mugamba dans la province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, Matthieu Ntibasarira, un retraité ex-FAB et de l'OTB (Office du thé du Burundi) et originaire de la colline de Nyatubuye de la même commune, avait disparu depuis samedi dernier 12 mars courant et sa famille l'avait cherché partout sans succès.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.